



**Formulaire à remplir et signer puis à adresser par courrier accompagné – pour les pilotes uniquement – des conditions de participation et de la décharge de responsabilité signées et du règlement à :
BMW M Club France – Chez BMW 6^e Avenue – 2 rue Louis Blanc – 69200 VENISSIEUX
En cas de règlement par virement, vous pouvez adresser les documents par mail à contact@m-club.fr ou par courrier.
Une fois votre inscription validée, vous recevrez un mail de confirmation.**

Mardi 21 Juillet et Mercredi 22 juillet 2015 Château de Prye + Circuit de Nevers-Magny Cours F1

Programme

Jour 1 – Mardi 21 juillet 2015 : Château de Prye

A partir de 09h00 → Accueil des participants dans l'enceinte du Château de Prye. Adresse : 58160 La Fermeté.

12h00 → Début de service du repas.

Tout au long de la journée, découverte des derniers modèles ///M et ///M Performance de la marque, essais routiers, séances photos, accès aux stands des partenaires du club, open bar.

Jour 2 – Mercredi 22 juillet 2015 : Circuit de Nevers-Magny Cours F1 – Journée exclusive BMW

HORAIRES (sujet à modification):

08h00 → Ouverture du circuit et accueil des participants.

08h45 → Briefing obligatoire, (remise du bracelet permettant l'accès à la piste à la fin du briefing).

09h00 à 13h00 → Ouverture de la piste en open pitlane (entrée et sortie libres).

14h00 → Parade rassemblant tous les véhicules sur la piste.

14h15 à 17h00 → Ouverture de la piste en open pitlane (entrée et sortie libres).

Repas servi dans la loge F1 (restaurant panoramique du bâtiment principal) entre 12h00 et 14h00 (sur réservation préalable).

NB : l'accès au circuit sera libre tout au long de la journée, notamment aux participants de la première journée, seul le repas étant payant.

Prestations incluses dans le pass pilote :

- Accès à la piste pour un pilote (pilote supplémentaire 30 €, dans la limite de deux pilotes supplémentaires),
- Mise à disposition de plusieurs moniteurs diplômés, sans supplément de prix,
- Assurance Responsabilité civile corporelle (en cas de dommages causés à la personne d'un autre pilote, à l'exclusion des dommages matériels),
- Présence d'un photographe professionnel (Warm-up) et remise à la fin de la journée d'un code permettant d'accéder gratuitement sur le site <http://www.warmupphoto.com/> à l'ensemble des photos prises,
- Open bar offert tout au long de la journée,
- Présence d'une assistance mécanique pour petits dépannage (freins, pneus) ou montage de pneus,
- Journée limitée à 65 véhicules,
- Limite sonore : 102 db,
- Location de boxs (dimensions 4mx12m, double entrée : pitlane et grand parking) au prix de 175€ la journée, à régler sur place.

Adhésion au BMW M Club France :

Pour découvrir tous les avantages d'une adhésion au BMW M Club France, rejoignez-nous sur www.m-club.fr puis téléchargez simplement le formulaire.

Tous renseignements téléphoniques auprès de: Anthony FERAUD : +33 (0)-6 86 56 90 29.



BULLETIN D'INSCRIPTION

Première journée : Château de Prye

<input type="checkbox"/> Membre	_____ à 50,00 Euros par personne	_____ €
<input type="checkbox"/> Accompagnateurs Membre	_____ à 60,00 Euros par personne	_____ €
<input type="checkbox"/> Non - Membre	_____ à 70,00 Euros par personne	_____ €
Total première journée		_____ €

Deuxième journée : Circuit de Nevers Magny-Cours F1

<input type="checkbox"/> Essais libres	Membre : 280,00 Euros / non-Membre: 330,00 Euros	_____ €
	Pilote débutant : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
<input type="checkbox"/> Pilote(s) supplémentaire(s)	_____ à 30,00 Euros par pilote supplémentaire	_____ €
<input type="checkbox"/> Repas traiteur loge F1	_____ à 35,00 Euros par personne	_____ €
Total deuxième journée		_____ €



Pack membre deux journées (inclut l'accès à la première journée avec repas et le pass pilote avec repas de la seconde journée)

350,00 Euros (possibilité de présence d'accompagnants ou de pilotes supplémentaires aux tarifs ci-dessus)

Le montant total de _____ Euros est joint par chèque a été viré sur le compte (précisez votre nom dans le libellé du virement) :

€ Euro: IBAN FR76 1131 5000 0108 0088 6421 078, SWIFT-BIC : C E P A F R P P 1 3 1

Note : L'envoi de cette inscription est considéré comme enregistrement contractuel !

Nom: _____ N° Carte de Membre : _____

Adresse: _____ Première fois sur circuit? Oui non

Code postal, ville: _____

Téléphone: _____ Fax: _____

Portable : _____ Email: _____

Voiture(s) (Marque/Modèle): _____

Conformément au verso, j'accepte / nous acceptons les conditions de participation en vigueur ainsi que la clause de non recours / déclaration à l'exclusion de la responsabilité.

Lieu et date : _____ Nom (en lettres majuscules) et Signature(s) de tous les pilotes: _____

Liste des documents à renvoyer :

- Pour tout le monde : bulletin d'inscription (page 2) + règlement
- A ajouter pour tous les pilotes : décharge responsabilité BMW M Club France (page 3) + décharge Pole passion (pages 4 et 5)
- A ajouter pour les pilotes non membres uniquement : copie permis de conduire et carte verte d'assurance

*Conditions de participation et exclusion de responsabilité journée**22 juillet 2015 Magny-Cours F1***Type de manifestation**

Entraînement du conducteur sur un circuit fermé au trafic public normal pour la durée de la manifestation. Pour ce circuit, il s'agit d'une piste de course qui a été sélectionnée exclusivement sous des aspects de sécurité. La manifestation sert à optimiser les capacités et la technique de conduite ainsi que la maîtrise du véhicule. **Le but de la manifestation** est le perfectionnement de la sécurité de conduite et des capacités de pilotages des participants. La présente manifestation ne constitue pas une compétition entre participants.

La participation de tous les conducteurs à la réunion d'information (Briefing) est obligatoire - chaque participant connaît et accepte les règles de conduite en vigueur pour cette manifestation.

En cas de manquement grave à la discipline de roulage ou à l'encontre des règles de conduite ainsi qu'aux remarques de l'organisateur, le participant peut se voir exclu immédiatement de la manifestation sans pouvoir prétendre au moindre remboursement de ses frais d'engagement.

Conditions de participation

Sont autorisées tous les voitures de tourisme de série ou modifiées ainsi que les voitures de course, **en bon état mécanique de marche et de sécurité routière** et munis d'un dispositif permettant le remorquage du véhicule. Le choix des pneus est libre. Les véhicules camions et motos ne sont pas admis. Sont autorisés à participer tous les titulaires d'une autorisation de conduire un véhicule valable en Europe, voire les détenteurs d'une licence pour la conduite du véhicule utilisé; les conducteurs doivent être propriétaires du véhicule utilisé lors de la manifestation. Dans la mesure où un conducteur n'est pas le propriétaire du véhicule utilisé, une déclaration de renonciation du propriétaire du véhicule doit alors être jointe à l'inscription ou remise au plus tard lors de la manifestation. Le conducteur est également responsable au niveau du droit civil en ce qui concerne l'authenticité de la déclaration de renonciation. L'organisateur n'a pas lieu de vérifier si le conducteur est le propriétaire du véhicule utilisé lors de la manifestation ni de vérifier s'il s'est procuré le cas échéant une déclaration de renonciation du propriétaire du véhicule.

Autres dispositions

Le port de la **ceinture de sécurité** est obligatoire pendant les phases de roulage que ce soit pour le pilote ou le passager, il en est de même pour le port d'un **casque**. **L'âge minimum du copilote ou de l'accompagnateur est de 16 ans**. Maximum 2 personnes à bord (pilote inclus). Il est impératif de suivre les instructions de toutes les personnes chargées de l'organisation de la manifestation. Au début de la manifestation, chaque participant reçoit un autocollant par véhicule. Celui-ci autorise à rouler sur la piste et a valeur de certificat de participation. En plus des droits de participation, chaque participant a la charge des frais d'utilisation des véhicules amenés ainsi que des frais de déplacement, de repas et d'hébergement. L'organisateur se réserve le droit d'effectuer toutes les modifications nécessaires à l'activité, en au cas de force majeure ou pour des raisons de sécurité ou d'ordonnance par des pouvoirs administratifs, ou même d'annuler la manifestation si des circonstances extraordinaires l'imposent, ceci sans assumer aucune obligation de dédommagement. Sinon, la manifestation aura lieu par n'importe quel temps, aucun remboursement des droits de participation n'aura lieu en cas de non-comparution.

Le participant ainsi que les accompagnants accepte/acceptent de figurer sur les photos, enregistrements d'images et de sons durant la manifestation ainsi que l'utilisation de ces photos et vidéos sur le site internet de BMW M Club France et dans le cadre de la promotion de BMW M Club France, sans prétendre à rémunération.

En cas de contrôle de décibels ou de dépassement du quota autorisé qui entraînera une immobilisation de votre véhicule, les frais d'inscription ne vous seront pas remboursés.

Le pilotage ou l'import de passager contre rémunération ainsi que les séances de formation par des personnes ou instructeurs non autorisés sont interdits. Tout manquement conduira à une exclusion immédiate de la manifestation.

Conditions de renonciation :

Remboursement de la totalité du coût d'inscription si demande effectuée au plus tard le 30 juin 2015 inclus, au-delà, aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement.

Déclaration relative à l'exclusion de la responsabilité

J'ai pleinement conscience du caractère dangereux de la conduite d'un véhicule à moteur sur un Circuit, que cela soit en tant que conducteur ou en tant que passager du véhicule. Je participe de ma propre volonté à ces activités de conduite de vitesse, en ayant pleinement conscience des risques encourus.

Je dégage, soit comme conducteur, soit comme passager le propriétaire et/ou l'exploitant du circuit et/ou leurs Préposés et/ou leurs partenaires et BMW M Club France ainsi que les assureurs de l'ensemble des personnes physiques et morales précitées, de toute responsabilité en cas d'accident, de vol, de dommage matériel ou corporel que je pourrais subir ou qui pourraient affecter les biens m'appartenant. Je renonce par ailleurs pour moi-même, mes ayant droit, et toute personne physique ou morale qui serait subrogée dans mes droits, à tous recours et action, de quelque nature qu'ils soient, contre le propriétaire et/ou l'exploitant du circuit et/ou leurs préposés et/ou leurs partenaires et BMW M Club France ainsi que les assureurs de l'ensemble de ces personnes physiques ou morales. En cas de dégradations provoquées aux infrastructures du circuit, j'en assumerai les frais financiers correspondants. La responsabilité civile vis-à-vis des tiers est garantie par les propriétaires des véhicules eux-mêmes.

La responsabilité entre participants est applicable. Il n'y a pas de renonciation à responsabilité. Les participants s'obligent à indemniser, directement ou par l'intermédiaire de leur compagnie d'assurance si toutefois cette dernière couvre le préjudice, les dégâts causés par eux durant la manifestation dans l'enceinte du circuit et/ou aux autres participants, respectivement à leurs véhicules.

Je déclare avoir 18 ans ou plus et être compétent(e) à signer ce formulaire en mon propre nom. J'ai pris connaissance de l'intégralité de ce document. J'ai lu et compris toutes les implications de cette renonciation. Je comprends que ce document est une décharge de responsabilité et une renonciation à tous recours.

Lieu et date :

Nom (en lettres majuscules) et signature de tous les pilotes :

RECONNAISSANCE DE RESPONSABILITÉ ANNUELLE

Valable pour toute la saison 2015

Entre les soussignés :

« **Pole Passion** Fin-de-Praz 26, 2024 St-Aubin-Sauges SUISSE »

et monsieur, madame

Né(e) le : à :

Adresse :

.....

.....

Tél. :

E-mail :

Il a été arrêté ce qui suit :

Le pilote déclare :

1. Accepter les risques inhérents à la pratique des sports mécaniques.
2. Entreprendre les séances de tours libres sous son entière responsabilité, à ses risques et périls.
3. Observer scrupuleusement les consignes qui lui seront données avant comme pendant son coaching à l'aide de signaux de toute nature dont il devra connaître la signification.
4. Rester maître de sa vitesse et de son véhicule, le coaching ayant pour but non pas d'accroître le danger inhérent à la vitesse, mais bien de le réduire par la connaissance et la maîtrise que l'on acquiert.
5. Parfaitement connaître le circuit et l'état dans lequel il se trouve ainsi que les annexes (échappatoires, chicanes, accès au stand de ravitaillement) avec tous les obstacles, naturels ou non, qu'il comporte.
6. Prendre un éventuel passager pour les voitures à ses risques et périls et sous son entière responsabilité. **La présence à bord d'un enfant de moins de seize ans est strictement interdite lors des séances de roulage.**

POLE PASSION

Fin-de-Praz 26 – 2024 St-Aubin-Sauges - SUISSE

www.polepassion.fr – polepassion@gmail.com

7. Reconnaître que tout baptême est interdit pendant les sessions organisées par Pole Passion sauf autorisation expresse de celui-ci auquel cas le pilote devra justifier de ses qualifications et assurance.
8. Reconnaître être responsable des dégâts éventuels qu'il occasionnerait avec son véhicule aux infrastructures du circuit (rail de sécurité, piles de pneus, taches d'huiles, chicane plastiques, cônes, extincteurs...etc.) et s'engager à rembourser les frais (lui ou son assurance personnel) ainsi occasionnés sur la base pré-établi par les circuits, sauf s'il a souscrit à l'assurance circuit auprès de Pole Passion.
9. Attester que son véhicule est utilisable sur circuit sans risque pour autrui ni pour lui-même.
10. L'utilisateur du véhicule est responsable du bon état de conformité de son véhicule.
11. Etre assuré en garantie RC pour l'usage du véhicule utilisé sur la piste et s'engage à ne pas prêter le véhicule à autrui si ce dernier n'a pas lui-même souscrit une garantie Responsabilité Civile et signé le présent document.
12. S'engage à respecter les limites sonores en vigueur sur les circuits (Dijon-Prenois 100 dB \pm 2 dB, Magny-Cours 100 dB \pm 2 dB, Le Mans 105 dB, Bresse 95 dB).
13. Avoir été informé de l'intérêt par Pole Passion.
14. **Etre titulaire de son permis de conduire** et également ne pas être sous le coup d'un retrait de celui-ci. Cette situation entraînerait la non prise en charge par l'assurance responsabilité civile. Le permis de conduire sera exigé lors de chaque roulage.
15. **Pour des raisons de sécurité, les feux stop des véhicules devront être fonctionnels.**

Fait à : le :/...../ 2015

SIGNATURE :